

# DIU SOINS PALLIATIFS ET D'ACCOMPAGNEMENT

## Objectifs de la formation

Les deux années sont distinctes dans les cibles, les objectifs, les contenus et les modalités pédagogiques.

Elles ont pour but d'approfondir des connaissances dans le domaine des sciences biomédicales et des sciences humaines pour développer une approche centrée sur la personne en fin de vie, dans son contexte familial, social et culturel.

Elles permettent aussi d'acquérir des compétences cliniques, thérapeutiques, relationnelles, éthiques :

- pour assurer à la personne soignée, une meilleure qualité de vie jusqu'à sa mort ;
- pour favoriser l'implication des participants dans les différents projets de soins palliatifs, tant au domicile qu'en institutions, dans le souci de la pluridisciplinarité et du travail en réseau ;
- pour promouvoir la recherche dans le domaine des soins palliatifs ;
- pour promouvoir le débat sur la mort dans la société.

**La 1<sup>ère</sup> année** est destinée à une « Initiation aux Soins Palliatifs et à l'Accompagnement ». Elle vise à apporter les connaissances de base dans le domaine des soins palliatifs et de l'accompagnement des malades, nécessaires aux acteurs de santé.

**La 2<sup>ème</sup> année** est destinée à un « Approfondissement aux Soins Palliatifs et à l'Accompagnement ». Elle est destinée à approfondir les connaissances et améliorer les compétences des acteurs de santé, d'appréhender la complexité du questionnement éthique en fin de vie.

## Déroulement de la formation

- Modalités :
  - 1<sup>ère</sup> année : 108 h, soit 9 modules de 2 jours consécutifs par mois : jeudi et vendredi
  - 2<sup>ème</sup> année : 84 h, soit 8 modules de 2 jours consécutifs par mois : jeudi et vendredi
- Stages :
  - 1<sup>ère</sup> année : stage court d'observation de 3 jours dans une structure de soins palliatifs reconnue par la Société Française d'Accompagnement et de Soins Palliatifs (SFAP). Il doit être choisi en fonction d'objectifs préalablement définis et acceptés.
  - 2<sup>ème</sup> année : stage d'approfondissement de 5 jours.
- Période :
  - 1<sup>ère</sup> année : septembre à mai
  - 2<sup>ème</sup> année : octobre à mai
- Lieu : Besançon, Dijon, Nancy, Reims, Strasbourg
- Durée : 2 années
- Volume horaire : 192h

## Modalités de validation du diplôme

- Stages : à valider
- Examen écrit (1<sup>ère</sup> année) :

Épreuve écrite de 3 h comportant : soit des questions communes à tous les candidats avec grille de corrections différentes, soit des questions spécifiques pour les médecins, les infirmières...
- Mémoire (2<sup>ème</sup> année) :

Mémoire de type réflexif ou à partir d'un récit de situation clinique, d'une situation professionnelle marquante ou de tout autre questionnement permettant ensuite une analyse de la littérature, un travail de réflexion approfondi. Cette réflexion devra s'appuyer sur les thèmes enseignés lors de l'année en cours.
- Présence obligatoire aux cours (4 demi-journées d'absence tolérées)
- Avoir 10/20

## Coût universitaire de la formation par année (en attente du tarif 2021-2022)

170 € (pour tous, même si vous êtes déjà inscrit en DES, en Thèse...)



## Coût pédagogique de la formation par année

1200 €

## Particularités

- 2 années qui ouvrent chaque rentrée universitaire
- SeFoC'AI doit faire les attestations de présence individuelles pour TOUTES les Universités co-habilitées
- 75 candidatures seront retenues par session (15 par ville organisatrice), après examen des candidatures et entretien individuel avec des membres des comités pédagogiques locaux (A Reims après entretien préalable systématique avec le responsable pédagogique).

## Public concerné

- Les Docteurs en Médecine français,
- Les Médecins appartenant à un Pays de l'Union Européenne,
- Les Docteurs en pharmacie,
- Les Infirmiers (ères) Diplômés (es) d'État,
- Les Ergothérapeutes, Psychologues cliniciens, Assistants sociaux, Psychomotriciens, Masseurs Kinésithérapeutes,
- Les Internes ayant au minimum deux ans d'expérience,
- Les Aides-soignants (possibilité d'intégrer le D.I.U. par mesure dérogatoire laissée à l'initiative du Comité Pédagogique,
- Les professionnels des sciences humaines et sociales, du secteur médico-social.

## Universités co-habilitées

Dijon, Nancy, Reims, Strasbourg

## Responsable pédagogique

AUBRY Régis                      raubry@chu-besancon.fr

## Secrétariat pédagogique

GUILLIN Marine                      mguillin@chu-besancon.fr

## Secrétariat UFR Santé

PICAUD Camille                      fcsante@univ-fcomte.fr

## SeFoC'AI (financement et prise en charge)

SIGILLO Gaëlle                      gaelle.sigillo@univ-fcomte.fr

